

**73030 - Rénovation et
accroissement du parc privé - ANAH**

**PDH - Proposition de mise en place d'une convention
de partenariat avec la Commune de DORLISHEIM
et PROCIVIS Alsace pour la mise en œuvre du
Programme d'intérêt général Rénov'Habitat 67**

Rapport n° CP/2019/224

Service gestionnaire :

L540 - Service Amélioration de l'habitat privé

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de mettre en place un partenariat pour la mise en œuvre du Programme d'Intérêt Général (PIG) Rénov'Habitat 67 sur le territoire de la Commune de DORLISHEIM. Il est également proposé d'approuver les termes du projet de convention à conclure pour la période 2019-2020 entre le Département, la Commune de DORLISHEIM et PROCIVIS Alsace.

Lors de sa réunion du 14 décembre 2015 (CD/2015/124), le Conseil Départemental a notamment décidé de reconduire le Programme d'intérêt général (PIG) Rénov'Habitat 67 dans le cadre de la délégation de compétence des aides à la pierre. Il a également décidé de renouveler les missions de suivi-animation inscrites dans ce programme qui propose un accompagnement financier, et technique aux propriétaires s'engageant dans un projet d'amélioration de l'habitat.

La mission de suivi-animation s'appuie notamment sur des permanences territorialisées.

Le Département a également décidé d'accentuer les actions du PIG Rénov'Habitat 67 sur les territoires pour lesquels les collectivités locales (Communes ou Intercommunalités) ont conclu une convention de partenariat avec le Département et abondent les aides du Département et/ou complètent son intervention dans le but de créer une dynamique territoriale forte.

C'est pourquoi, les aides volontaristes du Département ont été recentrées depuis le 1^{er} janvier 2016 vers ces territoires. De même, les permanences des opérateurs se tiennent, depuis le 1^{er} mai 2016, dans les locaux du Département, dans les Points Info'Habitat 67 et sur des sites définis avec les partenaires locaux.

Proposition de mise en place d'un partenariat avec la Commune de Dorlisheim et PROCIVIS Alsace

La Commune de Dorlisheim a souhaité mettre en place un partenariat pour la mise en œuvre du PIG Rénov'Habitat 67 au titre de sa politique de rénovation globale de l'habitat afin d'apporter des réponses adaptées à la problématique de son territoire. Ce partenariat existait antérieurement sur la période 2012 - 2017.

A ce titre, la convention qu'il est proposé de conclure sur le territoire de la Commune de Dorlisheim pour la période 2019-2020 permettrait l'attribution d'aides complémentaires de la Commune de Dorlisheim pour les projets de travaux engagés par les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs.

Ces aides viendraient en complément des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et auraient pour effet de déclencher le dispositif d'aides du Département pour l'amélioration de l'habitat privé. Les aides départementales sont inscrites au Budget du Département sur l'axe 730.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)
PARCPRI 2019/1	G 2019-2021 PARC PRIVE	10 705 000,00 €	9 708 970,78 €

Il est rappelé que le bureau d'études SOLIHA ALSACE est missionné par le Département pour assurer la mission de suivi-animation du PIG Rénov'Habitat 67 sur le territoire d'action Sud.

Enfin, dans le cadre de son partenariat avec le Département, PROCIVIS Alsace avance le montant des subventions attribuées aux propriétaires occupants par la Commune de Dorlisheim, sans intérêt et sans frais.

A ce titre, il est proposé à la Commission Permanente de décider de la mise en place de ce partenariat avec la commune de Dorlisheim et Procivis Alsace et d'approuver les termes du projet de convention de partenariat, annexé au présent rapport, qui permettrait de mobiliser des aides complémentaires attribuées par la Commune de DORLISHEIM pour les projets de travaux engagés par les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs dans le cadre du PIG Rénov'Habitat 67.

Il est également proposé à la Commission Permanente de décider d'autoriser le président du Conseil départemental à signer cette convention.

La commission territoriale du territoire Sud réunie le 13 mai 2019 a émis un avis favorable à cette proposition.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, par délégation et sur proposition de son président :

- décide de mettre en place un partenariat entre le Département du Bas-Rhin, la Commune de Dorlisheim et PROCIVIS Alsace pour la mise en œuvre du Programme d'Intérêt Général (PIG) Rénov'Habitat 67 ;

- approuve les termes du projet de convention de partenariat 2019/2020, joint en annexe, et définissant les modalités du partenariat à conclure pour la mise en œuvre du Programme d'Intérêt Général (PIG) Rénov'Habitat 67 sur le territoire sur la Commune de Dorlisheim ;
- autorise son président à signer cette convention, dont le projet est joint en annexe.

Strasbourg, le 24/05/19

Le Président,



Frédéric BIERRY